

Aménagement éphémère sur les quais d'Aiguillon – conception et aménagement provisoire

1. Objet d'étude

Dans le cadre de sa politique de revitalisation du centre-ville, la ville de Lannion, avec l'agglomération Lannion Trégor Communauté ont décidé conjointement de lancer une étude en concertation avec les habitants, associations locales, commerçants...

De nombreuses actions sont ressorties de cette étude, menée par l'ADEUPA (Agence d'Urbanisme de Brest) et Coordi +, dont notamment la réappropriation des quais d'Aiguillon le long du Léguer, qui ont aujourd'hui un usage de parking.

Deux aménagements éphémères sont prévus, avant un aménagement pérenne. Ils ont pour but de tester des usages et de concerter sur le projet avant de définir l'aménagement définitif. Ils comptent plusieurs invariants dont retrouver le lien entre la ville et le fleuve, faire des quais une liaison entre les deux rives, rechercher une nouvelle identité pour la ville (maritimité, animations, événementiels...)

Le premier aménagement de 2018 a été réalisé en service interne notamment par les services espaces vert, menuiserie, ferronnerie... Il se concentrait autour de la mémoire de la guerre 14-18 avec plusieurs scènes végétales (plantes obsidionales, correspondance de soldats...). Il était présenté comme un promenade.

L'aménagement de 2019 sera abordé par le thème des jeux et de la maritime.

La ville lance cette année un appel à collectif pour réaliser une partie des aménagements sur les quais, aménagement qui prendrait forme de juin à septembre pour partie, avec une inauguration le 16 juin.

L'aménagement est un test avant aménagement définitif, qui doit expérimenter différents usages. De fait il devra mettre en œuvre les demandes issues de la concertation.

L'aménagement doit s'articuler avec d'autres tests et animations :

- aménagement test sur les quais, avec réalisation d'une guinguette
- modification du stationnement
- modification du marché
- test d'un parcours patrimonial
- réalisation de « chasses au trésors »
- diverses animations (Tango par la côté, Printemps des sonneurs ...)
- Expositions : « Envisageons nos murs » ; « Label Rivière Sauvage »

Attentes

L'aménagement devra répondre à plusieurs attentes : tester un aménagement plus ambitieux en terme de surface générant une réduction du parking.

Il devra être un aménagement intergénérationnel, un espace public qui offre un lieu de loisir et de détente.

Il se présentera sous une esplanade à la manière des quais à l'ancienne mais... il sera

impératif de proposer des usages et des aménagements qui limitent l'impression de « vide ». L'équipe proposera un aménagement paysager, poétique, ludique, maritime. Enfin, l'aménagement fera davantage le lien avec le centre historique, avec comme objectif de le rendre plus visible, plus fréquenté.

2. Contenu de la mission

1. Diagnostic, imprégnation du contexte : Février
Réunion de lancement et présentation par la Ville du contexte etc.

2. Proposition d'un aménagement

Le plan définitif sera à valider début avril avec des modifications envisageables possibles jusqu'en début mai.

Au vu de la surface de l'aménagement, deux collectifs pourront se positionner sur l'offre. Ils auront à charge de se coordonner.

3. La réalisation de l'aménagement sera supervisée, organisée et réalisée par le collectif avec le soutien d'une partie des services techniques en renfort de l'équipe prestataire : personnel et moyens techniques.

Elle se déroulera sur une durée de 15 jours sur site à compter du 03/06/2019 (soit une inauguration le 16 juin).

L'équipe devra prévoir à minima :

- la coordination avec les services techniques (espaces verts, bâtiment et voirie) et l'autre collectif le cas échéant.
- différentes réunions de validations
- des réunions de concertation : 2 réunions, 1 présentation aux commerçants du centre-ville, 1 autre présentation de concertation au moins.

4. Bilan et retour d'expérience

- Réaliser un bilan de l'aménagement, des échanges qui pourront avoir lieu sur place.
- Prévoir un temps d'échange pour la conception de l'aménagement définitif, cette mission sera lancée par la Ville courant 2019.

5. Aménagements demandés

Prévoir un aménagement fixe (bleu), et un aménagement plus souple (orange), permettant d'accueillir le marché et tout évènements autre (vide grenier, etc.)

Faire des propositions pour un rappel décoratif dans les rues commerçantes (rues et/ou vitrines). Un lien vers Nod Huel sera également planifié.

L'espace sera divisé en trois catégories :

- un espace d'animation centrée autour de la guinguette
- un espace de jeu autour du manège existant en lien avec la maritimité (avec la délocalisation de la base sport nature et la cale pour accéder au Léguer)
- un espace de détente ainsi qu'une promenade liera l'ensemble du projet. (travaux

effectués en régie et modélisés en vert sur le plan.)

Le projet devra intégrer plusieurs impératifs :

- une guinguette, qui devra être en partie ou totalité accessible PMR (la réflexion devra être menée de pair avec le répondeur de l'appel à projet « guinguette »)
- délocalisation de la base sport nature
- intégration d'un espace modulaire pour les jeunes
- liaison rue du port, rue des Augustins
- promenade le long des berges
- intégration du manège et kiosque à journaux
- modification du parking et de l'accès voiture
- un espace de concertation et d'espace ouvert à la réflexion : panneau explicatif de la démarche, sièges ...
- un espace d'accueil des cyclistes
- un espace de pétanques pouvant accueillir l'emprise des boules bretonnes.
- un espace protégé de la pluie
- un panneau avec le programme d'animation (actualisable)

L'équipe pourra disposer de ressources et de matériaux fournis en partie par la collectivité (chalets). Elle disposera également de moyens techniques (impression et réalisation de panneaux en régie...).

L'enveloppe allouée pour l'achat des matériaux est estimée à 30 000€.

3. Documents remis pour la réalisation de la mission

- (schéma de référence, recueil de données des années précédentes et maquette élaborée lors des journées du patrimoine par des participants volontaires, orthophoto, plans métrés (dwg),
- programme d'animation en cours de construction
- plans, photos et maquette 3D de l'aménagement éphémère 2018
- maquette 3D « vierge » au format sketchup.
- OAP centre-ville du PLU.

4. Durée de l'étude : 4 mois

5. Compétences recherchées :

Architecte paysagiste, artiste, réalisation de plans, d'aménagement éphémère.

5. Périmètre



L'équipe travaillera spécifiquement sur les zones comme définie sur le plan annexe :

- bleues : $226,50\text{m}^2 + 1540,75\text{m}^2$ soit $1767,25\text{m}^2$
- orange : $1173,40\text{ m}^2$

6. Remise du dossier :

Les candidats remettront sous pli cacheté un dossier comprenant les pièces ci-dessous pour le lundi 13 février 2019 - à Monsieur le Maire de LANNION – BP 30344 – 22300 LANNION CEDEX

- présentation du collectif : cv, références, moyens
- note méthodologique : organigramme, calendrier prévisionnel, description de la méthode.
- note d'intention présentant l'esprit de l'intervention. Une visite sur site sera appréciée.
- offre financière détaillée par phase.

Les propositions seront analysées par la commission municipale ad hoc au regard des critères d'appréciation suivants :

- Motivation, moyens et parcours du collectif

- Qualité de l'offre
- Prix
- Calendrier